

SESSION SPÉCIALE DU 7 OCTOBRE 2008 À 19H00 HEURES :

À la session spéciale tenue le 7 octobre 2008 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Nathalie Bresse, Sylvie Boucher, Patrick Langlois, Normand Galarneau, Donald Lachance et Valérie Roy sous la présidence du maire M. Fabien Morin.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la session spéciale à 19:00 heures.

2008-10-196 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Renonciation à l'avis de convocation**
- 4. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la session spéciale**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par la conseillère Valérie Roy **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 octobre 2008 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-10-197 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, tous les membres présents à cette séance renoncent à l'avis de convocation requise par la loi art.152.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-10-198 DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT :

ATTENDU QUE selon la loi sur les élections et les référendums art. 557, le certificat d'enregistrement doit être déposé au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Galarneau, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU** d'accepter le certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement no. 520 déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-10-199 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par le conseiller Patrick Langlois **ET RÉSOLU QUE** l'assemblée soit levée à 19 :05 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.